

La quête de concepts, d'orientations et de techniques de traduction dans les années 1945-1979 et la formation de la traductologie de langue française: quelques éléments /
A busca de conceitos, orientações e técnicas de tradução, nos anos 1945-1979, e a formação da tradutologia de língua francesa: alguns elementos

Robert Ponge

Professeur titulaire retraité de l'institut des lettres de l'UFRGS (Porto Alegre, RS, Brésil), professeur invité du centre d'études doctorales en lettres de la même université où il enseigne la littérature française et la traduction.

 <https://orcid.org/0000-0002-1078-8212>

Reçu le : 05 sept. 2023. **Approuvé en :** 23 oct. 2023.

Comment citer ce article :

PONGE, Robert. La quête de concepts, d'orientations et de techniques de traduction dans les années 1945-1979 et la formation de la traductologie de langue française: quelques éléments. *Revista Letras Raras*, Campina Grande, v. 12, n. 4, p. 44-76, Novembre. 2023. Doi: <https://doi.org/10.5281/zenodo.10182811>

RÉSUMÉ

La traduction est une activité antique. Toutefois, c'est seulement après 1945 qu'elle commence à être examinée sous un angle nouveau, scientifique. C'est un virage dans les études de traduction, il débouche sur leur autonomisation. Cela a lieu internationalement, cependant le rythme du changement de perspective varie selon les pays. Qu'en a-t-il été dans les recherches de langue française? Pour répondre à la question, ce travail se propose d'y étudier le cheminement de la réflexion théorique et pratique dans les années 1945-1979 et d'observer les éléments de formation de ce qui prendra le nom de traductologie vers 1980. Pour ce faire, après quelques paragraphes introductifs d'ordre historique et/ou théorique, il se penche sur les principaux textes en français de la période: Larbaud (1946), Mounin (1955), Cary (1956, 1958), Vinay et Darbelnet (1958), Mounin (1963), Seleskovitch (et Lederer) (1968-1979), ainsi que Jakobson (1959) en fonction de son importance. Chaque publication est alors soumise à une double interrogation pour, d'une part, dégager les concepts, les orientations, les techniques qu'elle propose et évaluer leur pertinence, leur utilité, leur nouveauté; d'autre part, pour déterminer dans quelle mesure chaque publication prend part au tournant novateur, et donc à la formation de la traductologie de langue française. La conclusion propose quelques repères de périodisation, met en évidence les convergences entre les auteurs examinés, attire l'attention sur les exceptions à la « règle d'or » et examine le consensus relatif au concept d'équivalence.

MOTS-CLÉS: Traduction; Genres de traduction; Traduction: Concepts, orientations, techniques; Difficultés de traduction; Équivalence.

RESUMO

A tradução é uma atividade antiga. Contudo, foi somente após 1945 que começou a ser examinada sob um novo ângulo, científico. Ocorreu, então, uma virada nos estudos de tradução, levando à autonomia dos mesmos. Foi algo que aconteceu internacionalmente, embora o ritmo da mudança de perspectiva tenha variado de acordo com cada país. Como isso se deu nas pesquisas de língua francesa? Para responder à pergunta, este artigo propõe-se a estudar o percurso da reflexão teórica e prática dos anos 1945 a 1979 e observar os elementos formadores do que receberá o nome de tradutologia, por volta de 1980. Para tal, após alguns parágrafos introdutórios de ordem histórica e/ou teórica, o trabalho debruça-se sobre os principais textos em francês do período: Larbaud (1946), Mounin (1955), Cary (1956, 1958), Vinay e Darbelnet (1958), Mounin (1963), Seleskovitch (e Lederer) (1968-1979), e também sobre Jakobson (1959) em função de sua importância. Cada publicação é submetida a uma dupla interrogação para, por um lado, identificar os conceitos, as orientações, as técnicas por ela propostos e avaliar sua pertinência, sua utilidade e sua inovação; por outro lado, para determinar em que medida contribuiu para a guinada inovadora e, portanto, para a formação da tradutologia de língua francesa. A conclusão propõe alguns marcos de periodização, coloca em evidência as convergências entre os autores examinados, chama atenção sobre as exceções à "regra de ouro" e examina o consenso sobre o conceito de equivalência. (Traduzido do francês por Carolina Pfeiffer).

PALAVRAS-CHAVE: Tradução; Gêneros de tradução; Tradução: conceitos, orientações, técnicas; Dificuldades de tradução; Equivalência.

À la mémoire de Paulo Rónai¹
À la mémoire d'Edmond Cary,
de Jean-Paul Vinay, de Jean Darbelnet,
de Georges Mounin et de Danica Seleskovitch².

1 Introduction

Le présent article se propose d'étudier le cheminement de la réflexion de langue française sur la traduction dans les années 1945-1979 et d'en dégager quelques éléments relatifs à la formation de ce qui prendra le nom de traductologie.

Ce travail ayant son origine dans la conférence prononcée en octobre 2022 au 23^e Congrès des professeurs de français du Brésil (Cuiabá, état du Mato Grosso, Brésil), je tiens

¹ Paulo Rónai (1907-1992), hongrois de naissance (Rónai Pál), réfugié au Brésil, naturalisé brésilien; professeur de français et de latin, critique littéraire, traducteur professionnel, militant de la cause de la traduction et des traducteurs, pionnier des études sur la traduction (la première édition de *Escola de tradutores* sort en 1952), auteur d'une somme précieuse de réflexions sur le sujet: une figure exceptionnelle.

² Cary, Vinay, Darbelnet, Mounin sont les pionniers du virage novateur des études de langue française sur la traduction; Seleskovitch, la pionnière des études sur l'interprétation. Voir ci-dessous.

préliminairement à renouveler mes félicitations aux collègues du comité organisateur, de l'association des professeurs de français de l'état du Mato Grosso (APFMT) et de la Fédération brésilienne des professeurs de français (FBPF) pour la tenue et le succès de ce forum, et de les remercier de leur invitation à y présenter cet exposé³.

Je reprends ici le texte lu alors. Le style écrit-parlé a en général été maintenu. Des corrections et précisions, des ajouts et développements, quelques modifications dans l'ordre des facteurs y ont été introduits ainsi que les notes et les références bibliographiques.

Quel en est le sujet? L'activité de traduire ne date pas d'aujourd'hui, la réflexion et la théorisation sur celle-ci non plus. Mais c'est seulement après la Seconde Guerre mondiale qu'elle commence à être menée systématiquement et à partir d'un point de vue nouveau (actualisé et vraiment scientifique, au sens moderne du mot). C'est un virage majeur dans les études de traduction. Pour se situer historiquement, il est bon de savoir que le néologisme «traductologie» ne commencera à circuler que dans les années 1970 et qu'il ne s'imposera pas immédiatement.

Mon objet est donc d'examiner quelques travaux publiés pendant les années 1945-1979, d'évaluer leur contribution théorique ou technique au tournant novateur qui a lieu dans les études de traduction et d'apprécier dans quelle mesure ils participent à la formation de la traductologie française.

Quels travaux? Les plus importants: essentiellement et dans l'ordre chronologique (que je vais suivre), ceux de Larbaud (1946), Mounin (1955), Cary (1956, 1958), Vinay et Darbelnet (1958), Jakobson (1959), Mounin (1963), Seleskovitch (et Lederer) (1968-1979).

Un *corpus* suffisant! Il aurait certes été instructif de se pencher, entre autres, sur le numéro 28 (décembre 1972) de *Langages* (intitulé «La traduction»), sur le numéro d'octobre-décembre 1973 d'*Études de linguistique appliquée* (intitulé «Exégèse et traduction») ainsi que sur le bilan de Jean-René Ladmiral dans *Traduire: théorèmes pour la traduction* (1979), et encore sur des travaux publiés en d'autres langues. Mais, faute de place et de temps, c'était impossible.

³ Mes remerciements également à Mmes Suze Silva Oliveira et Jacqueline Nunes Brunet pour leur disponibilité et leur aide précieuse lors du Congrès.

Comment sonder les auteurs du *corpus*? Je vais soumettre les écrits choisis à une double interrogation pour, d'une part, dégager les concepts, les orientations, les techniques que chacun propose et évaluer leur pertinence, leur utilité, leur nouveauté; d'autre part, déterminer dans quelle mesure chaque publication prend part au tournant novateur, et donc à la formation de la traductologie de langue française.

Quelques précisions préalables. Je touche ici uniquement à la traduction proprement dite, c'est-à-dire interlinguale, interlinguistique. S'agissant d'un congrès et d'un numéro de revue spécial sur le français langue étrangère (FLE) destinés à un public dont la connaissance du monde de la traduction est divers et inégal, je vais commencer par quelques données introductives et surtout parler de théoriciens francophones, mais pas seulement. J'emploie le mot «scientifique» au sens de science-des-sciences-humaines, science-des-humanités, sans aucun positivisme ou scientisme. Mon exposé a ses bornes, conséquences des limites de mes connaissances, mais aussi du temps de parole permis au Congrès et des dimensions imparties à ce travail, j'ai donc réduit mes prétentions initiales et pratiqué de larges coupes.

2 Définition de la traduction

Qu'est-ce que traduire? Depuis 1798, pour l'Académie française c'est «faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre».

Le *Dictionnaire Littré* reprend textuellement la définition de l'Académie (Littré, 1874). Presqu'un siècle plus tard, l'édition dite de 1969 du *Nouveau petit Larousse* fait de même, à un mot près: «Faire passer un texte d'une langue dans une autre» (Larousse, 1968, p.1032).

Il y a donc, sur une période de 170 ans, une constance et un consensus remarquables sur les définitions données par trois ouvrages de référence obligatoire.

Ajoutons qu'en français, outre *traduire* ou *faire passer un texte d'une langue dans une autre*, on dit aussi couramment *rendre* ou *transposer* celui-ci dans une autre langue. Ces expressions sont synonymes.

3 Une activité millénaire

La traduction est une activité humaine des plus antiques. Dès la Préhistoire, les formations humaines ont eu recours à des intermédiaires bi- ou multilingues qui assuraient la communication orale avec des peuplades de langue différente. Dans l'Égypte des Pharaons, ils avaient un statut princier (Cary, 1956, p.132; Mounin, 1965, p.29-30).

Au XIIe siècle, ils étaient appelés drugements, au XIVe truchemans, ensuite orthographié truchements. Dès le XVIe siècle, le mot subit la concurrence d'interprète, terme qui s'impose pour désigner les spécialistes de la traduction orale (Rey, 1994, p.2181, 1143). Au Brésil, à cette époque-là, on les appelle *língua*, *linguará* ou *linguaral* (Houaiss, 2002; Aurélio, 2004).

Découlant de l'apparition de l'écriture, la traduction écrite est elle aussi millénaire. Au Moyen Âge, au XIIe siècle, c'est la «translation», substantif désignant l'action de «translater» (signifiant «transporter dans un autre endroit» puis «traduire») exécutée par le «translateur». Les documents traduits sont surtout les textes fondateurs des religions, des États ou les justifiant et les classiques de l'Antiquité. À partir de l'invention de l'imprimerie, cette activité connaît un essor sans précédent. Au XVIe siècle, les termes précédemment utilisés sont éliminés et remplacés par «traduction, traduire, traducteur». La terminologie moderne est fixée (Rey, 1994, p.2155, 2147).

Au XXe siècle, surtout après la Deuxième Guerre mondiale, les métiers de la traduction (orale, écrite, gestuelle) vivent une diversification remarquable, une croissance formidable et soutenue. L'activité de l'interprète (d'abord nommée «interprétariat», puis «interprétation», Rey, 1994, p.1143) y acquiert vigueur, volume, statut. Inexistants auparavant, les établissements de formation spécifique pour ces métiers sont rares au début du XXe siècle. La création d'écoles d'interprètes et de traducteurs se multiplie après 1945 en Europe et en Amérique du Nord. Deux observations: a) l'accès à leurs études a en général lieu après deux ans (ou plus) d'études supérieures; b) l'interprétariat et la traduction y sont des filières différentes (Cary, 1956, p.165-174; Moskowitz, 1972, p.110,115-117).⁴

⁴ Pour de plus amples informations sur l'histoire de la traduction (au sens large du terme), outre Cary (1956) et Mounin (1965), je renvoie à Ballard (2007) et à Laurenti (2015).

Au Brésil, c'est vers 1970 qu'apparaissent les premiers *cursos de tradução e/ou interpretação*, leurs études se déroulant en général au niveau licence.

4 Les débuts de la réflexion théorique sur la traduction

La réflexion sur la traduction est aussi ancienne que l'activité traduisante. Ses vestiges remontent à l'Antiquité. Les traces sont plus nombreuses à partir de la Renaissance.

Indiquons, entre autres, quelques noms. Dans l'Antiquité, Cicéron (106a.C.-43a.C) et Jérôme de Stridon (~347-~420), plus connu comme saint Jérôme. Du XVIIe au début du XIXe siècle, je distingue Alexander Fraser Tytler (1747-1813, *Essay on the Principles of Translation*, 1791) et Friedrich Schleiermacher (1768-1834, «Ueber die verschiedenen Methoden des Uebersetzens» [Des différentes méthodes du traduire], 1813); Michel Ballard, historien de la traduction, ajoute Claude-Gaspard Bachet de Méziriac (1581-1638, «De la traduction», 1635) et Gaspard de Tende (1618-1697, *Règles de la traduction*, 1660).

Mentionnons encore les volumes bilingues de *Clássicos da teoria da tradução* publiés au Brésil par l'UFSC dont le volume deux réunit treize textes en français qui vont d'Étienne Dolet (1540) à Paul Valéry (1945) (Mounin, 1965, p.31-57; Ballard, 2007, p.161-170, 186-195; Faveri, Torres, 2004).

5 L'Antiquité, Cicéron

Je me restreins ici à une brève analyse du premier document de l'Antiquité qui nous est parvenu, la préface où, vers 46 avant notre ère, Cicéron (106a.C.-43a.C) justifie comment il a traduit deux auteurs grecs en latin:

Je ne les ai pas rendus en simple traducteur, mais en écrivain respectant leurs phrases, avec les figures de mots ou de pensées, usant toutefois de termes adaptés à nos habitudes latines. Je n'ai donc pas jugé nécessaire d'y rendre chaque mot par un mot; pourtant, quant au génie de tous les mots et à leur valeur, je les ai conservés. J'ai cru, en effet, que ce qui importait au lecteur,

c'était de lui en offrir non pas le même nombre, mais pour ainsi dire le même poids. (*apud* Mounin, 1955, p.55)⁵

J'y signale trois idées-forces.

A)- Commentant sa traduction, Cicéron explique: «Je n'ai [...] pas jugé nécessaire d'y rendre chaque mot par un mot; de lui [...] offrir [au lecteur] non pas le même nombre [de mots...] » (*apud* MOUNIN, 1955, p.55). Il fait évidemment référence au procédé de la traduction mot à mot, au pied de la lettre. Était-ce alors fréquent ou l'obligation de tout traducteur? Cicéron a en tout cas jugé bon de s'en dispenser et de le dire – précepte qui satisfait de nombreux traducteurs et enseignants d'aujourd'hui, posture moderne.

B)- Cicéron continue: «[...] quant au génie de tous les mots et à leur valeur, je les ai conservés. J'ai cru, en effet, que ce qui importait au lecteur, c'était de lui en offrir non pas le même nombre, mais pour ainsi dire le même poids» (*apud* Mounin, 1955, p.55). Image qui est une authentique trouvaille. Mounin la met en valeur en mentionnant l'enthousiasme, *l'enchantement* qu'elle avait, à *juste titre*, suscité à Valéry Larbaud, lequel loue «l'image cicéronienne, si expressive, du traducteur qui n'aligne pas devant nous comme des pièces de monnaie les équivalents des mots du texte mais qui nous donne la somme, le poids, – le résultat de cette opération mystique: la pesée, – de leur contenu» (Larbaud, 1946, p.92-93).

Dans ces deux citations, Cicéron pose le principe que la traduction ne vise pas à traduire les mots, mais les idées, qu'elle doit transposer idée à idée. C'est maintenant une orientation professée et mise en pratique par beaucoup, donc moderne. Elle porte en elle le germe d'un outil utile: le procédé des unités de traduction fondées sur le sens (idée à idée). Un précurseur, ce Cicéron!

C)- D'autre part, Cicéron ajoute qu'il n'a pas traduit les deux textes grecs «en simple traducteur, mais en écrivain», en orateur, en spécialiste de l'éloquence. Que, s'il a «respect[é] [les] phrases [des auteurs grecs], avec les figures de mots ou de pensée», il a «toutefois» usé de «termes adaptés à nos habitudes latines». Et encore:

⁵ Cicéron étant cité par Mounin sans indication de référence bibliographique ni de traducteur, j'en infère que la traduction du latin est de Mounin lui-même.

Si, comme je l'espère, j'ai rendu leurs discours [aux auteurs grecs] en utilisant toutes leurs qualités, c'est-à-dire les phrases, les figures et la construction, serrant de près les mots, *mais au point seulement où ils ne répugnent pas à notre goût*, si donc nous n'avons pas traduit tous les éléments du texte grec, cependant nous nous sommes efforcé d'en reproduire le génie. (*apud* Mounin, qui souligne, 1955, p.57)

Avec ces précisions, Cicéron s'autorise à opérer des modifications pour *adapter* sa traduction à ce qu'il appelle les *habitudes* et le *goût* latins, c'est-à-dire les normes sociales, les règles du beau parler, du bien écrire.

En résumé, chez Cicéron, l'action de traduire est soumise à deux binômes (ou paires) de tensions: traduire des mots X traduire des idées; traduire en simple traducteur X traduire en écrivain, en orateur. Jouissant d'une longévité enviable, ces deux alternatives (paires d'oppositions) sont toujours actuelles. Penchons-nous un instant sur la seconde.

6 De Cicéron aux belles infidèles

Dans *traduire en écrivain, en orateur*, se trouve l'embryon de l'idée que la traduction peut prendre le chemin de l'adaptation. En peu de mots, discrètement, comme si cela allait de soi, Cicéron y informe qu'il a procédé aux adaptations qu'exigeaient de lui (que lui semblaient exiger) les *habitudes* et le *goût* de son pays et de son temps.

Ce faisant, il donne toute latitude aux traducteurs pour soumettre la traduction aux exigences du goût, des convenances de la langue-culture cible. Il ouvre ainsi la porte aux traductions qui vont dominer au XVIIe-XVIIIe siècle et être qualifiées de *belles infidèles*. C'est la pratique d'acclimater le texte traduit aux contraintes et prescriptions du modèle socioculturel (*bon usage*, bienséances langagières, coutumes, mœurs, valeurs et interdits moraux, religieux, etc.) en vigueur dans un pays, une société, un milieu donné à une époque donnée.

Ainsi, Voltaire, reflétant en cela une opinion très répandue, affirme qu'Homère ne sera pas lu par le public français si les traducteurs «n'adoucissent [pas], s'ils n'élaguent [pas] presque tout» (*apud* MOUNIN, 1955, p.63). En conséquence, Houdar de La Motte (1672-1731) fait tant de

suppressions que sa traduction de *l'Iliade* (1701-1714) n'a que douze chants (vingt-quatre chez Homère). Sans aller aussi loin dans la quantité et l'ampleur des suppressions, Mme Dacier (1645-1720) corrige, adoucit, émousse Homère à volonté (Oustinoff, 2007, p.40-41).

Cela fait rire aujourd'hui, mais ouvrons une parenthèse: les auteurs des belles infidèles pouvaient-ils agir différemment, pouvaient-ils traduire sans se soumettre aux attentes, aux règles de leur temps? Le pouvaient-ils sans risquer d'encourir des opprobres, d'être tenus pour inconvenants, illisibles? Voltaire tenait que non. Et il y avait ceux qui pensaient que oui. De toute façon, la question mérite d'être soulevée.

À partir du XIXe siècle, les belles infidèles sont critiquées, condamnées. Leur pratique diminue, puis elles disparaissent en tant que telles (au sens historique attaché à cette expression). Le problème de fond (traduire ou adapter? dans quelle mesure l'adaptation appartient-elle à la traduction) est-il pour autant réglé, dépassé? Tout indique qu'il subsiste, mais posé dans un autre contexte historique.

Passons aux années 1945-1979 et aux auteurs choisis.

7 Larbaud, 1946, *Sous l'invocation de saint Jérôme*

Polygraphe de talent, critique littéraire prestigieux, érudit véritable, homme soucieux de rigueur, Valéry (sans accent aigu) Larbaud (1881-1957) était traducteur, hautement apprécié. À partir de 1920, il réunit des matériaux pour un livre sur le sujet.

En 1946 paraît *Sous l'invocation de saint Jérôme*. Attrayant, le titre place l'ouvrage sous le signe du patron des traducteurs. Imposant (350 pages), c'est un recueil de cinquante-neuf textes regroupés en trois subdivisions.

La troisième («Technique») réunit trente commentaires de critique littéraire ou portant sur les soucis de tout écrivain. Ils n'ont pas ou très peu de rapports avec la traduction: une grosse déception!

La première section retrace la vie de Jérôme, exalte son œuvre, y situe l'immense place de la traduction: un bel essai de quarante-cinq pages, documenté, passionné.

Intitulée «L'art et le métier [de traduire]», la deuxième partie aborde la vocation, le rôle, l'importance du traducteur, ses droits, devoirs, joies et profits, son statut («éminente dignité» mais «méconnu»), les qualités attendues de lui, ses outils, les difficultés, problèmes et pièges semés sur son chemin, etc. Larbaud fournit aussi de précieuses données sur l'histoire des traducteurs et définit (dans la lignée de Cicéron et Jérôme) l'activité de traduire: «tout le travail de la traduction est une pesée de mots» (Larbaud, 1946, p.9, 74, 77). Un feu d'artifice de propos, d'informations, d'observations où l'auteur transmet les enseignements pratiques ou techniques et les leçons théoriques engrangés pendant trente-cinq ans.

Cependant, ce n'est pas une monographie, conçue et structurée comme telle. L'intention d'offrir un bilan est desservie par la composition inégale, hétérogène du volume: un recueil de notes, de notules (sauf l'essai sur Jérôme).

C'est une synthèse importante, très méritoire alors, mais limitée. Il ne faut pas en attendre un traité ni un manuel.

8 Mounin, 1955, *Les Belles Infidèles*

Georges Mounin (1910-1993) est alors enseignant de langue et littérature italiennes, fêru de poésie et de l'Italie de la Renaissance. À partir du bilan sur son expérience de traducteur (enseignement de la version italien-français) et sur ses lectures-et-analyses de traductions en français de divers auteurs, il rédige *Les Belles Infidèles* (1955).

Le titre est partiellement trompeur. C'est une «défense et illustration de l'art de traduire» (Mounin, 1955, p.101). Le premier chapitre expose les arguments des partisans de l'intraductibilité (l'impossibilité de traduire). Le deuxième, de la traductibilité que Mounin démontre en solutionnant quelques exemples tenus pour impossibles à traduire. Notons deux nouveautés: l'ampleur, la rigueur logique de la critique de la thèse impossibiliste et le recours (encore timide) à quelques catégories de la linguistique (sémantique, morphologie, phonétique, stylistique).

Le chapitre trois est organisé autour de deux questions. Après un lucide examen du double point de vue de Cicéron, Mounin propose comme modèle le «nouveau mot à mot» (ou «traduction-

reconstitution historique») de Leconte de Lisle (XIX^{ème} siècle) et l'oppose au refus du mot à mot qui avait mené aux belles infidèles du XVII^e-XVIII^e siècle (Mounin, 1955, p.67 sq).

Puis, il distingue deux grandes classes de traductions. Celles qui «traduisent l'œuvre sans lui garder la coloration de sa langue, ni de son époque, ni de sa civilisation originelles» et qui, selon une image reprise de Gogol, deviennent «un verre si transparent qu'on croit qu'il n'y a pas de verre». D'autre part, leur contraire, «des verres [eux] aussi translucides mais colorés», des traductions «impeccablement françaises», mais où le lecteur ne peut «jamais oublier un instant la couleur de leur langue originelle, de leur siècle originel, de leur civilisation originelle». Mounin considère que ces deux catégories sont antinomiques, mais «légitimes» (Mounin, 1955, p.74-75, 91). Le traducteur est donc libre de choisir les verres de sa préférence (transparents ou colorés), pourvu...

Pourvu qu'il remplisse deux conditions: qu'il assume son choix et soit conséquent dans celui-ci; qu'il maintienne une unité de ton (caractéristique primordiale de toute traduction), en évitant l'écueil des anachronismes et la fausse note des disparates, de l'hétérogénéité (Mounin, 1955, p.91-101).

Le livre offre donc une triple réflexion:

- a)- d'ordre historique: un retour sur quelques moments de l'histoire de la traduction;
- b)- d'ordre théorico-conceptuel: formulation de quelques axiomes utiles et importants; résolution du paradoxe de l'intraduisibilité; énonciation de l'alternative verres transparents X colorés (mais, diront certains, rien de nouveau puisqu'on y retrouve le dilemme posé, en d'autres termes, par Schleiermacher dans son écrit de 1813 mentionné plus haut; c'est vrai, mais rares étaient ceux qui, en France, connaissaient cet essai⁶);
- c)- de l'ordre de l'étude et de la confrontation du comportement de certains traducteurs par l'observation des choix faits en traduisant.

Le tout est illustré d'une quantité d'exemples bien choisis, analysés avec finesse.

⁶ D'ailleurs Mounin le connaissait-il? Il ne le mentionne pas dans ses ouvrages de 1955, 1963, 1965.

L'ouvrage n'est pas un traité de traduction, mais c'est, en France, «la première tentative historique de quelque envergure pour comprendre dans leur continuité logique et chronologique les méthodes et conceptions de la traduction» (Ballard, D'hulst, 1994, p.10). Il est indéniablement devenu un des classiques des études de traduction.

9 Cary, 1956-1958, premier ouvrage d'ensemble

Interprète remarquable, traducteur de talent de textes techniques, de romans, de poésie, Edmond Cary (1912-1966) prend une part active à la formation de la Société française des traducteurs (1947), de la Fédération internationale (1953), à la création et l'animation de la revue *Babel*, à l'organisation de colloques. Il est aussi chercheur (ce qui était rare chez les traducteurs), mène une réflexion sur le métier qu'il exerce, rédige des travaux scientifiques, publie quelques livres. Très prometteuse, sa production est prématurément interrompue par son décès en 1966 (Ballard, 1986, p.7-14).

A)- En 1956, paraît son premier livre. Dès la page d'ouverture, il dénonce le fait «incroyable» qu'il n'existe alors «pas d'ouvrage d'ensemble consacré à la traduction». Un peu plus loin, il déplore que la «théorie de la traduction» soit rare et confidentielle en Europe occidentale alors qu'elle «fleuri[t] en Union Soviétique» (Cary, 1956, p.7, 73). Qu'offre son ouvrage?

A.1)- Des éléments sur l'histoire des traducteurs, les connaissances qu'ils doivent posséder, leurs outils, et aussi une abondance de données (avec chiffres et statistiques) et de réflexions sur le rôle, les tâches, l'importance de la traduction (orale ou écrite), sur la situation, l'extension, les contours, la diversité de celle-ci dans le monde moderne, sur la multiplicité et spécificité des types de traduction, sur leurs difficultés (« travail difficile et périlleux », Cary, 1956, p.17) ainsi que des analyses et des orientations (théoriques ou techniques) sur le savoir-faire traduisant (tant en général que genre par genre de traduction). Il n'existait en France aucun *ouvrage d'ensemble* sur le sujet. *La Traduction dans le monde moderne* de Cary est le premier, excellent. Il inaugure, en France, le tournant novateur des études de traduction.

A.2)- Qu'est-ce que traduire? Cary répond que «le traducteur travaille à établir des *rappports d'équivalence* entre mots, idées, images, etc.» (1956, p.17). Conscient de l'importance vitale de cette expression, il la met en italique. L'a-t-il créée, inventée? Je ne le crois pas. Chez quel théoricien en a-t-il trouvé sinon la forme du moins l'idée ou la suggestion? Je l'ignore. Remarquons qu'il précise aussitôt que le traducteur travaille à établir «une *certaine* équivalence du texte produit avec celui de l'auteur» (Cary, 1956, p.17, je souligne). Notons-le sans nous laisser tromper par l'adjectif *certain(e)*, c'est-à-dire en observant sa place. J'y reviendrai.

A.3)- «Comment faut-il traduire?», demande Cary. Comme «il n'existe pas de traduction dans l'abstrait», sa réponse tient en trois courtes questions préliminaires: «Que traduisez-vous? [...]. Où et quand traduisez-vous? [...]. Pour qui traduisez-vous?» (Cary, 1956, p.25, 29, 33), car,

Le traducteur travaille sur un texte donné, à une certaine époque, dans un certain pays, pour un certain public, en vue d'une utilisation déterminée du texte. Autant de facteurs qui peuvent l'obliger à des volte-faces surprenantes dans son comportement de traducteur. (Cary, 1956, p.25)

Ce qui fait de Cary – en 1956, rappelons-le – un des précurseurs de la théorie de la traduction dite du *Skopos* (théorie des fins, théorie fonctionnaliste de la traduction).

A.4)- Il passe alors en revue plusieurs des divers domaines où les traducteurs exercent leur métier: la traduction littéraire, de la poésie, des livres d'enfants, la traduction théâtrale, lyrique, radiophonique, cinématographique, technique et/ou scientifique, commerciale, officielle, l'interprétation de conférences. Pour chacun, il attire l'attention sur ses spécificités, ses difficultés, sur les obligations et les conventions qui le régissent.

B)- En 1958, Cary prononce un cours radiodiffusé (publié ensuite sous forme ronéotée). Il puise son titre (*Comment faut-il traduire?*) dans le livre de 1956. Ce n'y est pas le seul emprunt. Le cours a de multiples ressemblances avec celui-ci, mais, aussi des nouveautés. En deux ans, Cary a avancé dans ses analyses, travaillé les formulations, les synthèses, il est plus objectif, plus dense, plus précis.

B.1)- Ainsi, il introduit l'idée de partir en quête d'un *dénominateur* commun à tous les genres de traduction. Comment? Il faut connaître «[l']essence» et «les règles» de chacun, pour ensuite s'employer à définir leur «dénominateur commun» (Cary, 1958, p.25, 35, 29).

B.2)- Cary précise aussi la place et le rôle d'autres facteurs, par exemple «la fameuse barrière des langues». Elle procède du fait que la langue de départ n'est pas la langue maternelle du traducteur. Cependant, il ne s'agit pas seulement de problèmes de langue, mais, «dans la presque totalité des cas» de données culturelles, anthropologiques, sociales, historiques, techniques et autres, ce qui soulève la question du bagage cognitif qu'exige toute traduction (Cary, 1958, p.32-34). À cela s'ajoutent (essentielles !) les contraintes propres à chaque genre de traduction.

B.3)- Comme exemple, prenons le doublage cinématographique. La traduction doit évidemment y respecter le sens. Ce n'est que le point de départ. Comme la traduction des livres d'enfants, celle du doublage est «soumise à la tyrannie de l'image»; comme la traduction théâtrale, elle est «soumis[e] à des impératifs d'efficacité de spectacle, de prévision des réactions du public, etc.»; comme dans la poésie, elle est soumise au «cadre impérieux [du] compte de[s] syllabes»; elle doit aussi respecter «les gestes, les jeux de scène, les expressions de visage»; mais, comme sa matière est la langue parlée, elle doit encore «se mouler [...] sur les mouvements des lèvres», c'est la servitude du synchronisme, qui oblige parfois le traducteur à «torturer son texte». Et Cary d'affirmer que «le doublage est la traduction par excellence» (1958, p.65-66)!

B.4)- Il apporte une précision vitale sur la nature de l'équivalence: il ne s'agit jamais

d'un rapport d'équivalence unique, susceptible d'une solution théoriquement parfaite et immuable. Mille contingences entrent toujours en jeu et ce sont elles qui conditionnent [...]. (Cary, 1958, p.68)

Contingences où figure évidemment le contexte (au sens le plus large du terme).

B.5)- Revenons à la question originelle: qu'est-ce qui fait l'unité des différents domaines de la traduction? La réponse se trouve dans la définition qu'au terme de son cours, Cary donne de l'activité traduisante:

la traduction est une opération qui cherche à établir des équivalences entre deux textes exprimés en des langues différentes, ces équivalences

étant toujours et nécessairement fonction de la nature des deux textes, de leur destination, des rapports existant entre la culture des deux peuples, leur climat moral, intellectuel, affectif, fonction de toutes les contingences propres à l'époque et au lieu de départ et d'arrivée. (Cary, 1958, p.85)

Une excellente définition, formulée en 1958, ne l'oublions pas. Elle découle de ce qui précède, mais prêtons attention au verbe «chercher», j'y reviendrai.

Chapeau bas devant Edmond Cary, le premier (avec quelle envergure!) parmi les rares pionniers du virage novateur des recherches de langue française sur la traduction!

10 Vinay & Darbelnet, 1958, premier manuel moderne de traduction

Jean-Paul Vinay (1910-1999) et Jean Darbelnet (1904-1990) naissent en France, deviennent enseignants de FLE, de linguistique, de traduction dans des universités canadiennes et s'unissent pour rédiger *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (SCAF) paru en 1958. De quoi s'agit-il?

Ils définissent la traduction comme le «passage» d'une langue de départ (LD) à une langue d'arrivée (LA) pour «exprimer une même réalité X», pour obtenir une «équivalence de textes».

Pour eux, la traduction «relève d'une discipline particulière, de nature comparative» (qu'ils dénomment *stylistique comparée*) dont le but est «d'en expliquer le mécanisme», de «dresser la carte» du réseau de voies «que suit l'esprit [du traducteur], consciemment ou inconsciemment, quand il passe d'une langue à l'autre». Pour cela, il faut étudier des traductions, mener une «exploration méthodique du texte à traduire et de la traduction proposée», y examiner et comparer les «faits de langue» pour extraire les divers «mécanismes» linguistiques de transposition (Scaf, 1958, p.20-22, 24, 26).

Résultat de ce travail minutieux et systématique d'observation comparative des *faits de langue*, de leur analyse et de leur classification, qu'offre leur livre?

A)- Il rappelle que les langues ne sont pas seulement des systèmes (lexique, syntaxe, etc.), mais aussi porteuses de cultures, et formule trois axiomes importants: a) «Il n'y a pas de

traduction unique», de «solution unique»; b) le traducteur doit s'efforcer de «garder la tonalité du texte qu'il traduit»; c) dans la traduction des énoncés, il peut y avoir des «pertes» (omissions, suppressions) en conséquence de l'impossibilité d'explicitier un ou plusieurs éléments de la LD, et, au contraire, des «gains» (ajouts, additions) par l'explicitation d'un ou de plusieurs éléments implicites (Scaf, 1958, p.20, 23, 33, 25).

B)- Voyons maintenant quelques-unes des «notions de base» que le SCAF emprunte à la linguistique et applique à la traduction:

Traduire «sans tenir compte du contexte» et de la «situation» est dangereux, car le message «baigne tout entier» dans le contexte (Scaf, 1958, p.28, 44).

Dans les énoncés en LD et en LA, il faut connaître la signification des mots, mais aussi la valeur de chacun dans le système de sa langue (Scaf, 1958, p.30), par exemple le portugais «castelo» peut avoir dans certains contextes la même signification que le français «*château*», mais n'a pas la même valeur, car, dans le système lexical du portugais, «castelo» s'oppose à «palácio»; le français «*château*» n'a pas la même valeur que chacun de ces deux mots portugais bien qu'il signifie l'un ou l'autre⁷.

Il faut aussi savoir distinguer ce qui est «servitude» (contrainte) et ce qui est «option» (liberté de choix):

en LD ce sont surtout les options qui doivent retenir l'attention. En LA le traducteur devra compter avec les servitudes qui entravent sa liberté d'expression et il devra aussi savoir choisir entre les options qui s'offrent à lui pour rendre les nuances du message.

[...] le fait de traiter une servitude comme une option aboutit souvent à une surtraduction. (Scaf, 1958, p.31)

Le traducteur doit être attentif aux niveaux de langue utilisés dans les énoncés, aux spécialisations «fonctionnelles» ou «techniques», aux variations géographiques ou historiques (Scaf, 1958, p.30-35).

⁷ Les exemples du SCAF sont français-anglais. Comme cet article est publié au Brésil, destiné à un public lusophone, les exemples français-portugais de cette section sont de moi.

C)- Le SCAF soutient qu'on ne traduit pas des mots, mais des idées, de la pensée, du sens (le traducteur «part du sens et effectue toutes ses opérations de transfert à l'intérieur du domaine sémantique»). La démarche initiale est donc de réaliser un découpage du message en «unités de traduction» qui sont des «unités de pensée», délimitées à partir du sens (Scaf, 1958, p.37).

D)- Le SCAF énonce alors un ensemble de sept procédés (Scaf, 1958, p.46-54), divisés en deux classes.

Trois procédés sont rangés dans la classe de la traduction directe:

-L'emprunt: «hot dog» est un emprunt français à l'anglais; «samba», «favela», emprunts français au portugais du Brésil; «garçom», emprunt brésilien au français.

-le calque, emprunt avec traduction littérale: «souris», calque français de l'anglais «mouse» en informatique; «cachorro-quente», calque brésilien de l'anglais «hot dog»; «ter lugar », calque du français «avoir lieu».

-la traduction littérale est faite en traduisant mot à mot ou presque (*presque*, quand il y a soumission à des servitudes linguistiques): «merci de ton aide», «*obrigado pela ajuda*»; «se laver les mains», «*lavar as mãos*»; «avoir une carte dans sa manche», «*ter uma carta na manga*».

Quatre procédés sont inscrits dans la classe de la traduction oblique:

-la transposition, «procédé par lequel un signifié change de catégorie grammaticale», par exemple «dire du bien de quelqu'un», «*falar bem de alguém*» (substantif → adverbe); «dès son arrivée», «*assim que / logo que (ele/a) chegar/chegou*»: (a- préposition → locution; b- substantif → verbe à l'infinitif *flexionado* ou au *pretérito perfeito*).

-la modulation, «variation obtenue en changeant de point de vue, d'éclairage et très souvent de catégorie de pensée»: «se laver les dents», «*escovar os dentes*»; «le lever du soleil », «*o nascer/raiar do sol*».

-l'équivalence, «procédé de traduction qui rend compte de la même situation que dans l'original, en recourant à une rédaction entièrement différente», par exemple «entre chien et loup», «*ao lusco-fusco*».

-enfin, l'adaptation, cas particulier de l'équivalence (une «équivalence de situations») utilisé quand la situation évoquée n'existe pas dans LA et «doit être créée par rapport à une autre situation, que l'on juge équivalente» (Scaf, 1958, p.46-54).

E)- S'ensuivent deux cents pages où (toujours en partant du sens et en considérant le contexte) les orientations et les procédés sont appliqués successivement sur trois plans (du lexique, de l'agencement, du message) et illustrés d'exemples (Scaf, 1958, p.43-45).

F)- Dans l'ouvrage, apparaissent d'autres techniques, complémentaires, qui peuvent être combinées avec les procédés de base. À titre d'exemple, je signale seulement la compensation (compensation d'une perte ailleurs qu'à l'endroit original) et le chassé-croisé, permutation de deux signifiés avec changement de catégorie grammaticale (Scaf, 1958, p.6).

G)- Comment le SCAF fut-il reçu? En 1958, c'était du jamais-vu. Dans l'impressionnisme d'alors (traduire au coup par coup, sans cartes ni boussole), il fait souffler un vent rénovateur, se dresse comme un phare, projette de puissants rayons sur des contrées restées inexploitées, révèle des possibilités insoupçonnées. C'est le premier manuel moderne de traduction⁸.

J'exagère? Écoutons Mounin en 1960: «Il s'agit d'un livre neuf». Trente-cinq ans après, Ballard confirme: «à l'époque l'ouvrage apparaissait comme neuf, et même révolutionnaire». Pourquoi? Il «donne de bonnes descriptions des opérations de traduction, puis un classement» (Mounin, 1960, p.228); il «foisonne» de «remarquables exemples» (Seleskovitch, 1976, p.115); «pour la première fois», il offrait aux étudiants, aux enseignants «une présentation ordonnée de problèmes jusque-là rencontrés dans le désordre, au hasard de la traduction de textes, et sans même toujours être identifiés» (Ballard, 1995, p.231).

Pionnier, défricheur, le SCAF ne pouvait naître sans imperfections. Des chercheurs s'évertuent alors à en améliorer, préciser la démarche, les techniques, la classification. Citons, entre autres, les ouvrages d'Eugene Nida en 1964, John Catford en 1965, Gerardo Vázquez-Ayora en 1977, Peter Newmark en 1981 et, à leur suite, au Brésil, d'Heloísa Gonçalves Barbosa, travail remarquable qui propose une «*recharacterização e recategorização*» des procédés du SCAF

⁸ Symptomatiquement, il a été conçu au Canada, pays bilingue qui se dirige alors vers l'État bilingue (1934, création du Bureau de la traduction; 1959, débuts de l'interprétation simultanée à la Chambre des communes; 1969, Loi sur les langues officielles).

(1990, p.11). D'autre part, se multiplient les travaux qui puisent dans le SCAF et/ou dans ses successeurs pour offrir des manuels d'enseignement de la traduction ou pour mener des analyses descriptives de textes traduits, et cela jusqu'aujourd'hui (malgré certaines défaveurs de la mode).

Né à une époque où l'état des connaissances était autre, le SCAF a vieilli, certains éléments sont datés. Cela ne doit pas faire oublier sa valeur épistémologique essentielle: prouver qu'il est fructueux de sonder les faits de langue en LD et LA, de les comparer, d'en appréhender les mécanismes de traduction, d'en formuler des orientations, des techniques. Elles étaient nouvelles, utiles. Avec des révisions, des corrections, des mises à jour, des améliorations, elles n'ont cessé d'être profitables. En 1960, Mounin diagnostiquait correctement: le SCAF est «un excellent point de départ. Qu'on le discute, qu'on le modifie, ou qu'on le complète, on aura toujours avantage à s'appuyer sur la cartographie d'un territoire qu'il a le mérite d'avoir dressée le premier» (p.229). Même daté, son apport continue d'être «considérable» (Oustinoff, 2007, p.22). Cary inaugurerait le tournant novateur. Le SCAF le conforte.

Quittons 1958. La science est internationale, sortons un instant de la francophonie.

11 Jakobson, 1959, «*On Linguistic Aspects of Translation*»

En 1959, Roman Jakobson (1896-1982), linguiste russe devenu étasunien, publie un article sur la traduction. J'en retiens six questions.

A)- Il commence par une analyse comparative de l'unité lexicale «fromage» et des deux unités lexicales («*сыр*» et «*творог*») où se distribue le sémantisme de «fromage» en russe. De cette discussion sur ces différences lexicales et culturelles, il ne conclut pas à l'incommunicabilité des cultures et à l'impossibilité de traduire, au contraire!

B)- On ne traduit pas des unités codées (des mots, des expressions), mais des messages :

[...] au niveau de la traduction proprement dite, il n'y a ordinairement pas équivalence complète entre les unités codées, cependant que des messages peuvent servir adéquatement d'interprétation des unités ou des messages étrangers. (Jakobson, 1959, p.80)

C)- Dans cette citation apparaît le mot «équivalence» (équi-valence = «même valeur»). Il le reprend peu après pour donner sa définition de l'opération traduisante: elle «implique deux messages équivalents dans deux codes différents» (Jakobson, 1959, p.80).

D)- Les pages suivantes mentionnent les «problèmes complexes» qui «abondent» dans «la pratique et la théorie de la traduction». Pourtant, ceux-ci, même les «plus difficiles», ne rendent jamais impossible la traduction (Jakobson, 1959, p.81-82).

E)- Reprenant l'image d'un linguiste qui compare la traduction à une «série circulaire d'opérations de change défavorables», Jakobson reconnaît qu'il peut y avoir des pertes, donc équivalence partielle (Jakobson, 1959, p.84).

F)- Dans les plaisanteries, les rêves, la magie, la mythologie, la poésie et quelques autres domaines, «la question de la traduction se complique et prête à beaucoup plus de discussions» (Jakobson, 1959, p.84).

Article bref, mais dense et inspirateur.

Revenons en France.

12 Mounin, 1963, *Les Problèmes théoriques de la traduction*

Nous retrouvons Mounin, devenu chercheur en linguistique générale. Il est le premier à soutenir une thèse de doctorat d'État sur la traduction. Publiée en 1963 chez Gallimard dans la prestigieuse «Bibliothèque des idées» et, depuis 1976, dans la collection «Tel» (diverses réimpressions), traduite en plusieurs langues, elle est devenue un classique, une référence obligatoire. Au Brésil, la traduction en portugais de Heloysa Lima Dantas paraît en 1975.

Les Problèmes théoriques de la traduction se présente comme un examen de l'alternative entre l'intraduisibilité et la traduisibilité. Soulevée aussi par Cary, Jakobson et d'autres, la question était d'actualité (aujourd'hui tenue pour dépassée, l'est-elle vraiment?). L'ouvrage ne porte pas sur l'histoire de la traduction, ni sur les divers domaines de cette activité, ni sur le savoir-faire du métier (comment traduire?) et la traduction traduisante y apparaît peu. Il s'attache à mesurer, à l'aune des

théories de la linguistique générale, les problèmes que la réalisation de l'opération traduisante pose à la linguistique, et vice-versa. Sujet aride! Quel est le chemin suivi?

La première partie est introductive. Les parties deux, trois et six évaluent les obstacles (absolus ou non) que les théories linguistiques opposent (ou semblent opposer), à des degrés divers, à la faisabilité de la traduction. Il s'agit des théories de Bloomfield, Harris, Hjelmslev sur la signification, de l'hypothèse de Whorf (la langue-vision du monde), de l'état encore embryonnaire de la sémantique et des difficultés à structurer le lexique (116 pages sont consacrées à ce dernier sujet, source importante de problèmes). Les parties quatre, cinq et six apportent l'antithèse. La conclusion ouvre des horizons. Par delà l'objet initialement posé (intraduisibilité ou non), par delà les apparences, quelles leçons en retenir?

A)- Aucun obstacle n'est absolu, rien ne rend la traduction impossible. Mounin rejette la thèse fixiste de Whorf (les langues enfermeraient les peuples dans des visions du monde impénétrables les unes aux autres) et affirme que «la théorie de l'intraduisibilité est construite toute entière sur des exceptions. Elle est même la généralisation des cas exceptionnels, étendue à tous les cas» (1963, p.266).

B)- Par contre, l'existence d'universaux linguistiques et anthropologiques, la capacité de l'ethnographie, celle de la philologie, de l'histoire à décrire (donc à prétraduire) des civilisations éloignées ou des époques du passé, ainsi que la notion de situation (au sens employé par Bloomfield) permettent d'asseoir la légitimité de la traduction.

C)- Mounin localise de quoi, d'où procèdent certains des écueils qui pullulent dans l'activité traduisante: a) outre la linguistique, il faut faire appel à l'ethnologie, à l'anthropologie et à d'autres branches de la connaissance pour comprendre les problèmes linguistiques de la traduction; b) ceux-ci se situent sur deux terrains, l'un d'ordre proprement linguistique, l'autre d'ordre culturel/civilisationnel. Observons que cette dualité est logique puisque les langues sont des langues-cultures.

Les questions d'ordre linguistique résultent, d'un côté, de l'existence de différences (amples ou non) entre le lexique, les catégories grammaticales et la syntaxe de chaque langue en présence; de l'autre, de divergences entre leurs stylistiques (niveaux de langue, connotations, etc.).

Les problèmes d'ordre culturel dérivent de l'existence de réalités extra-linguistiques distinctes dans chacune des deux sociétés où sont utilisées les deux langues-cultures en présence, ainsi que des différences de rapports existant entre le système linguistique de chaque langue et, d'autre part, la société, la civilisation dans lesquelles chacune s'enracine.

D)- Comment Mounin conçoit-il la traduction? Comme «un cas de communication» (laquelle se fait par «l'identification» d'une situation, indépendamment des «hétérogénéités des syntaxes», lesquelles sont «court-circuitées») et comme un processus de recherche d'«équivalent[s]», lesquels ne sont pas «donné[s] une fois pour toutes» (Mounin, p.266, 278).

E)- Cette recherche est un «procès», un « progrès», une «série d'approximations se corrigeant l'une l'autre à mesure, chaque recours et retour [...] améliorant l'analyse des rapports entre l'énoncé et la situation» (Mounin, 1963, p.267-268).

F)- Mounin établit qu'il n'est pas toujours possible de traduire totalement, qu'il peut y avoir des «résidus», car on ne traduit que «dans une certaine mesure, et dans certaines limites»; somme toute, la traduction est «une opération relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint» (Mounin, 1963, p.270, 273-274, 278).

G)- Il ne faut pas, alerte-t-il, «sous-estimer les difficultés concrètes de telle ou telle traduction». Par exemple, la littérature et la poésie d'une civilisation éloignée de la nôtre «réservent au traducteur un nombre plus élevé d'échecs» (1963, p.274-275).

Ballard et D'Hulst considèrent que ce livre est «incontestablement un ouvrage fondateur par sa démarche» (1994, p.8). Pergnier juge que, «par son ampleur et sa nouveauté, [il] a fait date et a définitivement changé l'optique dans laquelle les problèmes linguistiques de la traduction ont été depuis lors abordés» (*apud* Ballard, D'hulst, 1994, p.7). Quel est mon bilan? Sujet aride, parcours austère, parfois rébarbatif⁹, mais une belle récolte d'analyses et d'enseignements profitables, animateurs même, qui consolide le virage novateur.

13 Années 1960-1970, Seleskovitch, Lederer, la TIT

⁹ N'oublions pas que Mounin était assujéti à la logique de la thèse d'État en linguistique générale et de l'idée qu'en avait l'Université française dans les années 1950.

Interprète professionnelle depuis 1950, Danica Seleskovitch (1921-2001) collabore à la constitution de l'Association internationale des interprètes de conférences (AIIC) dont elle est secrétaire exécutive de 1959 à 1963. Elle enseigne à l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT), devient sa vice-directrice, puis sa directrice (1982-1990).

Attachée à réfléchir sur les fondements pratiques et théoriques de son métier, elle publie en 1968 *L'Interprète dans les conférences internationales*, premier ouvrage en France (le second dans le monde) sur le sujet (Andronikoff, 1968, p.5). En 1973, elle soutient sa thèse de doctorat d'État sur la prise de notes en interprétation consécutive. Ces deux ouvrages fondateurs sont le grain et la pousse de la *théorie du sens* (rebaptisée *théorie interprétative de la traduction* – TIT, également connue comme *théorie de l'école de Paris*) que Seleskovitch élabore et précise avec le renfort de Marianne Lederer (1934-...). En 1984, elles réunissent leurs articles dans *Interpréter pour traduire* (apprécions le subtil jeu de mots et précisons: pour traduire oralement ou par écrit).

De Paris, à partir de l'ESIT, la TIT essaime un peu partout. Initialement limitée à la théorie de l'interprétation, elle aborde la traduction écrite à la fin des années 1970, puis celle de la littérature dans les années 1980, ensuite la langue des signes.

A)- Voyons les idées principales de la TIT.

A.1)- Elle situe la traduction dans la sphère de la communication (Lederer, 2016B, p.65).

A.2)- Pour traduire, il faut d'abord comprendre. La compréhension est une activité interprétative du sens de l'énoncé. Pour comprendre, il faut: a) connaître le contexte de l'énoncé; b) posséder un bagage cognitif général et spécifiquement approprié au(x) sujet(s) que le message aborde; c) prêter attention à ce qui est explicité dans le message, mais également aux éléments qui lui sont implicites (les «présupposés et sous-entendus»); d) la TIT recommande de diviser le message en «unités de sens» (Lederer, 2016A, p.8-12).

A.3)- Après avoir compris l'énoncé de départ, il faut le traduire. On ne traduit pas des mots, l'expression en langue cible restitue des idées, de la pensée, du sens (Lederer, 2016A, p.15).

Ici, une interrogation de ma part. Justes, utiles, ces orientations n'étaient aucunement nouvelles. Il était certes salutaire de les réaffirmer, d'insister, mais quelle était l'originalité de la TIT?

A.4)- Son apport inédit repose sur son modèle triangulaire, l'action de traduire ne comprenant pas deux termes (compréhension et traduction-reformulation), mais trois: «compréhension du discours original, déverbalisation des unités de sens, expression de ces unités dans un nouveau discours [en langue cible]» (Lederer, 2016B, p.65). Le premier et le troisième temps étaient déjà connus.

a)- La nouveauté est la déverbalisation, moment de «dissociation du langage et de la pensée»: après être arrivé à une compréhension du message, après avoir compris «à travers les mots», le traducteur doit se défaire des mots, s'en libérer, déverbaliser, faire «dispar[âître] l'enveloppe linguistique» pour ne retenir que les idées, le sens (Lederer, 2016B, p.69, 65-66).

b)- Revenons au troisième temps: c'est celui de l'expression du «sens déverbalisé» dans la langue d'arrivée (Lederer, 2016B, p.65), phase de la réexpression, reverbération: une fois saisi le sens de l'énoncé à traduire, «sa restitution se fait en fonction des idées et non en fonction des mots» (Delisle, *apud* Lederer, 2016A, p. 15).

A.5)- Mais comment déverbaliser-reverbaliser? C'est un savoir-faire qui doit être acquis par un apprentissage pratique et un entraînement exigeant suivis dans une école d'interprètes ou de traducteurs, reposant sur l'exécution systématique et intensive d'exercices écrits et oraux d'expression et de reformulation, tant dans la langue première qu'en passant d'une langue étrangère à celle-ci, en recourant à divers procédés de réagencement et réénonciation d'ordres discursif, rhétorique, stylistique, syntaxique, culturel (Oustinoff, 2007, p.89-105)¹⁰.

B)- Comment fut reçu le schéma de la TIT? Souvent, comme un grand progrès dans la description et l'explication de la démarche du traducteur, l'insertion du moment-de-la-déverbalisation donnant visibilité théorique, pratique et didactique au fait que le processus

¹⁰ C'est une très rapide et bonne initiation au sujet. Voir aussi Moskowitz (1972, p.116) et Seleskovitch, Lederer (2002, p.257-266). Pour de plus amples informations, voir Seleskovitch (1968), Seleskovitch, Lederer (1984 et 2002), entre autres.

traduisant ne rend pas des mots, mais que c'est une opération conceptuelle de transmission de messages, d'énoncés, de sens.

Par contre, les objections argumentent que la déverbalisation est une hypothèse non vérifiée, improuvable.

Seleskovitch et Lederer citent de nombreuses études dans divers domaines (travaux de Piaget, psychologie, neuropsychologie, etc.) qui, selon elles, confirment leur schéma. Impossible d'évaluer ici leur bien fondé, leur pertinence.

D)- Qu'en penser?

Pendant la rédaction du présent article, un passage du SCAF éveilla mon intérêt. Vinay et Darbelnet y content comment, sur une autoroute canadienne dont la signalisation était bilingue (anglais/français), ils observèrent que les indications en français étaient calquées (fautivement au regard de l'emploi standard du français hexagonal) sur celles de l'anglais. Pour corriger mentalement chaque calque, ils voulurent formuler l'équivalent en usage sur les routes de l'Hexagone, mais la phrase «ne [leur] venait pas *spontanément* à l'esprit»: totalement «*imprégnés* [...], *domin[és]*» par le texte anglais, ils «hésit[aient]», il leur fallait trouver «un texte *sorti spontanément* d'un cerveau monolingue en réponse à une situation en tous points comparable». Phrase admirable, car s'y trouve explicitement défini ce qu'est un rapport d'équivalence et, en creux, elle contient un embryon de la notion de déverbalisation et de déverbalisation-reverbalisation: un texte «*sorti spontanément* d'un cerveau monolingue» non «*domin[é]*» par le texte anglais (Scaf, 1958, p.19-20, je souligne).

Dix ans plus tard, dans un article sur la traduction, Vinay revient aux panneaux routiers, mais rapporte une situation inverse où le texte anglais est un calque du français. Au Canada, explique-t-il,

les panneaux annonçant un «Arrêt obligatoire [d'autobus]» comportent une traduction anglaise [«Obligatory stop»] calquée sur la structure française [...]; le texte anglais normal, c'est-à-dire *rédigé spontanément, sans l'influence d'une autre langue*, se lirait comme suit: «All buses stop here». (Vinay, 1968, p.735, je souligne)

J'y vois de nouveau, formulé plus précisément, un embryon de la déverbalisation.

Symptomatiquement, huit ans après, Seleskovitch reproduit la même citation de Vinay dans un article. Pourquoi? Dans l'action de traduire, elle veut attirer l'attention sur l'existence d'un temps intermédiaire entre «le discours en langue X» et la réexpression de son sens en langue Y, moment médian qu'elle désigne comme «la saisie hors langue [du] discours en langue X» (1976, p.88). C'est sa terminologie d'alors, mais ce long et peu pratique syntagme cède peu après la place à la déverbalisation (terme qu'elle n'utilise pas encore¹¹).

Il est significatif de voir le même phénomène relaté par le SCAF, puis par Vinay et repris par Seleskovitch, révélateur du fait qu'il décrit le lot commun. Car il est fort rare de rencontrer un pratiquant avancé (enseignant, traducteur, sujet bilingue) d'une langue étrangère qui n'a jamais vécu une situation similaire, caractérisée par une sensation de blocage, par l'incapacité à donner, dans la langue maternelle, un traduction *normale* (adéquate, bien tournée) d'un énoncé émis en langue étrangère, mais compris. Et de ne le pouvoir parce que les mots, les constructions de l'énoncé en langue étrangère le retiennent, le *dominant*, l'emprisonnent, parce qu'il en est *imprégné* et n'arrive pas à les oublier, à s'en affranchir, n'arrive pas à déverbaliser.

À mes yeux, la boucle est bouclée. Et montrée la pertinence de l'insertion, dans le schéma, du moment médian de la déverbalisation. Si ce n'est qu'une hypothèse, elle est plausible, probable, utile. Sa contribution est d'aider à saisir la nature de l'opération traduisante. Le triangle de la TIT ne traduit pas, mais il explique, de façon convaincante, brillante même, didactement efficace, comment fonctionne (semble fonctionner) le processus traduisant. *Se non è vero, è molto ben trovato!*

Maintenant, revoir, synthétiser.

Mise en garde: dans les pages suivantes, je vais mettre en exergue, valoriser les noms de ceux qui ont su prendre et explorer le virage novateur de l'après-guerre, et qui l'incarnent.

¹¹ Pour connaître ses premières formulations, voir Seleskovitch (1968) et la plupart de ses articles antérieurs à 1977 dans Seleskovitch et Lederer (1984).

Néanmoins, je ne minimise aucunement la réflexion et la théorisation menées auparavant, même dans un passé lointain. Nous nous hissons tous sur les épaules de nos prédécesseurs. Il est erroné, déplorable de sous-estimer par anachronisme.

En guise de conclusion, quelques réflexions sur quatre questions.

14 Retour, vu de haut (1): périodisation

Larbaud et Mounin/1955 donnent à l'immédiat après-guerre deux publications majeures dont les racines (dessein littéraire, visées, démarches, références) plongent dans l'avant-guerre et auparavant. L'opus de Larbaud est une somme (la sienne, celle d'une époque), elle clôt une ère. Mounin/1955 fait le bilan de son enseignement de la version, en confrontant des traductions et des commentaires d'écrivains. Il est sérieux, documenté, minutieux, mais dans la continuité de l'époque précédente. Toutefois, on y perçoit des signes avant-coureurs. C'est un ouvrage de transition.

Les écrits suivants sont d'une tout autre nature, abordent l'étude de la traduction sous un nouvel angle. Ils veulent la fonder sur des bases scientifiques, munir les traducteurs d'analyses ayant valeur descriptive, explicative des démarches de la traduction, ils souhaitent fournir des orientations, des techniques, des concepts utiles dans l'activité traduisante et dans son enseignement. Ils n'ignorent pas la vastitude du monde de la traduction, s'équipent d'une armature théorico-terminologique mise à jour (linguistique, rhétorique modernes, analyse textuelle, etc.), ils inventorient systématiquement, méthodiquement les faits de traduction, étudient d'autres domaines (ethnologie, psychologie, etc.). Un tournant a été pris. Très fructueux.

Avec le triangle de la TIT, au terme des années 1970, prend fin la période inaugurée par Cary (1956), s'achève la formation de la traductologie francophone. S'ensuivra une nouvelle phase (Berman, Ricœur, d'autres, et Meschonnic, précurseur, percera). Ce n'est plus mon propos ici.

15 Retour, vu de haut (2): les provinces du royaume, des accords, des consensus

Les apports de Cary (immense diversité de la traduction), Vinay/Darbelnet (exploration comparatiste des faits de langue), Jakobson (description linguistique de l'opération traduisante), Mounin/1963 (la traduction interrogée par les théories linguistiques), Seleskovitch (la TIT, le triangle, la déverbalisation-reverbalisation) ont des objets distincts, chacun explorant une province. Ensemble, ils couvrent presque tout le royaume de traduction. Cet ensemble et leurs acquis débouchent sur la délimitation, la reconnaissance et l'autonomisation d'une discipline particulière (les études de traduction) qui acquiert le statut de branche de la connaissance et des activités humaines. Elle va prendre le nom de traductologie.

Les travaux mentionnés, ai-je dit, ont des objets distincts, explorent des provinces différentes, mais ne s'opposent pas. Il y a eu quelques frictions entre certains des auteurs, mais elles ont en général été dépassées. Nos auteurs ne s'opposent donc pas, au contraire, ils convergent, ont de nombreux accords, des consensus, ils se complètent. Les fruits en sont nombreux en concepts, orientations et techniques, encore profitables aujourd'hui.

Des lecteurs pourront dire qu'il aurait été didactiquement bénéfique que j'explique ces accords, que je dresse des tableaux comparatifs. Certainement, mais le temps, l'espace disponibles ne le permettraient pas, cela exigerait un autre article. Pour l'instant, je me limite à commenter ci-dessous deux consensus.

16 Une règle, des exceptions

Règle d'or de nos auteurs: on ne traduit pas des mots, mais des idées.

Oui, mais pas toujours. Cary et Jakobson préviennent que, dans plusieurs genres de traduction et plusieurs domaines (chansons, plaisanteries, proverbes, jeux de mots, poésie, etc.¹²), l'opération traduisante se complique encore plus, beaucoup plus.

Pourquoi? Parce que, dans la traduction d'énoncés où il y a de fortes contraintes et de ceux où l'expression est travaillée, les choix stylistiques, la chaîne des signifiants ont leur

¹² La liste en est longue: le doublage cinématographique, le sous-titrage, la traduction littéraire, théâtrale, lyrique, publicitaire, des livres d'enfants, etc. Voir Cary (1956, passim).

importance ainsi que les jeux, les règles (explicités ou sous-jacents). Il est nécessaire de prendre en compte les contraintes de genre et la forme, de trouver un chemin qui combine, à des degrés divers, le sens (les idées) et la forme, les contraintes. Cela multiplie les problèmes, exige de faire des choix. Je renvoie aux écrits sur le sujet.

17 Définir la traduction, caractériser l'équivalence

Autre consensus: tous définissent la traduction comme une relation d'équivalence, rapport de deux messages équivalents exprimant le même sens dans deux langues différentes. C'est une nouvelle définition, plus puissante que celle de l'Académie française, qui régnait seule jusque-là (voir «2» ci-dessus).

A)- De quoi, de quelle(s) substance(s), l'équivalent doit-il être composé? Il doit être formé des éléments constitutifs du message de départ (les éléments présents dans l'énoncé-en-LD devant être retrouvés dans l'équivalent-en-LA). Lesquels? Nous savons déjà qu'on traduit les idées des énoncés. Cary précise qu'on traduit aussi «un monde de pensée, d'émotion, d'existence», et encore les images, les sentiments (1956, p.17). Vinay/Darbelnet ajoute les nuances, les niveaux de langue (1958, p.24, 35). N'oublions pas les éléments relatifs à la dimension culturelle/civilisationnelle, omniprésente chez Cary et dans Mounin/1963. Ce dernier synthétise le tout en deux termes: la signification (d'autres diront le sens) et le style (1963, p.278).

B)- Revenons à la définition fondée sur le concept d'équivalent/équivalence. Celui-ci est un rapport entre deux termes tenus pour de même valeur, de même poids, donc égaux. Égaux? Fort de l'expérience accumulée, Cary avise qu'il s'agit d'établir «une certaine équivalence» (1956, p.17). Attention, pas une équivalence certaine (= assurée, exacte, indubitable, sûre), mais tout le contraire. Car, placé avant le substantif, «certain» est alors adjectif indéfini, signifie «incertain, relatif, variable». *Une certaine équivalence* est donc une équivalence qui peut être partielle, dont l'adéquation est variable, peut aller du meilleur au pire.

C)- Conscients de cela, Cary et Mounin insistent, nous l'avons vu, que la traduction est une recherche, un processus d'approximations successives (Cary, 1958, p.85; Mounin, 1963, p.267-268).

D)- En conséquence, nos auteurs détaillent les éléments qui conditionnent le degré de faisabilité des équivalences, le degré de possibilité d'obtention d'une équivalence adéquate.

Je récapitule: a) les équivalents ne sont pas immuables, pas donnés une fois pour toutes; b) ils ne sont pas uniques, il n'y a pas de solution unique; c) ils ne sont pas parfaits, il peut y avoir des pertes, des gains, des résidus (Cary, 1958, p.68; Scaf, 1958, p.23, 25; Jakobson, 1959, p.84; Mounin, 1963, p.270, 278).

E)- Mounin synthétise parfaitement: on ne traduit que «dans une certaine mesure, et dans certaines limites», la traduction est «une opération relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint» (Mounin, 1963, p.273-274, 278).

F)- Qu'en penser? Nos auteurs utilisent le concept d'équivalence et en établissent les caractéristiques. Comment? Ils précisent qu'il faut définir quels sont les éléments constitutifs des équivalents (traits sémantiques, stylistiques, émotionnels, sociaux, culturels, esthétiques, etc.). Cela ouvre la possibilité de faire une évaluation du degré d'adéquation des équivalents trouvés ou créés. Ils préviennent que les équivalents ne sont ni uniques ni immuables. Ils alertent que le degré de possibilité d'obtention d'une équivalence adéquate est variable.

Ces précisions sont utiles et nécessaires. Sans elles, la notion d'équivalent devient mécanique, étroite, vide de chair, de vie, de concrétude, de dialectique.

L'équivalence est une notion essentielle, un acquis majeur, son essence étant inséparable de ces précisions. Conséquences? La liberté du traducteur (le droit et le devoir de faire des choix) s'enracine dans la variabilité, la nature variable de l'équivalence. D'autre part, la notion d'équivalence permet de décentrer et dépasser le critère de fidélité (pas nécessairement l'éliminer) et les débats qui l'accompagnent (fidélité à quoi?). Voilà probablement deux des raisons du succès de ce concept.¹³

¹³ Il serait évidemment instructif d'entreprendre une réflexion de problématisation du concept d'équivalence. Ce n'est pas ici le moment.

CRediT
Reconnaissances: Ce n'est pas applicable.
Financement: Ce n'est pas applicable.
Conflits d'intérêt: Les auteurs certifient qu'ils non pas d'intérêt commercial ou associatif sous un conflit d'intérêt par rapport au manuscrit.
Approbation éthique: Ce n'est pas applicable.
Contribution des auteurs: Conception de l'étude, Investigation, Méthodologie, Administration du projet, Rédaction/préparation du manuscrit (l'original), Rédaction du manuscrit - révision et édition : PONGE, Robert.

Références

- ANDRONIKOFF, C. Introduction. In: SELESKOVITCH, Danica. (1968). *L'Interprète dans les conférences internationales*. Paris: Lettres modernes-Minard, 1968. p.3-20.
- AURÉLIO. (2004) - FERREIRA, Aurélio Buarque de Holanda. *Novo dicionário Aurélio da língua portuguesa*. CD-Rom 5.11. Curitiba: Positivo, 2004.
- BALLARD, Michel. (1986). Introduction. In: CARY, Edmond. (1958). *Comment faut-il traduire?* (1959). Lille: PUL, 1986. p. 9-23.
- BALLARD, Michel. (1995). Histoire et didactique de la traduction. *TTR*, vol. 8, n° 1, 1^{er} semestre 1995. p.229-246. Association canadienne de traductologie.
- BALLARD, Michel. (2007). *De Cicéron à Benjamin: traducteurs, traductions, réflexions*. Villeneuve d'Ascq (France): Presses universitaires du Septentrion, 2007.
- BALLARD, Michel; D'HULST, Lieven. (1994). Préface. In: MOUNIN, Georges. (1955). *Les Belles Infidèles*. 3^e édition. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2016. p.7-11.
- BARBOSA, Heloísa Gonçalves. *Procedimentos técnicos da tradução: uma nova proposta*. (1990). Campinas (SP): Pontes Editora, 2020.
- CARY, Edmond. (1956). *La Traduction dans le monde moderne*. Genève: Georg, 1956.
- CARY, Edmond. (1958). *Comment faut-il traduire?* (1958). Lille: PUL, 1986.
- FAVERI, Claudia Borges de; TORRES, Marie-Hélène (Orgs.). *Classicos da teoria da tradução, antologia bilingue*, vol. 2: francês-português. Florianópolis: Núcleo de Tradução/UFSC, 2004. Disponível em https://repositorio.ufsc.br/bitstream/handle/123456789/178895/Faveri%2C_C._B._de%2C_e_Torr

es%2C_M.-H._Antologias_bilingues_-_Classicos_da_Teoria_da_Traducao_-_Volume_2_-_Frances-Portugues.pdf?sequence=1&isAllowed=y

HOUAISS. (2002) - HOUAISS, Antônio. 2009. *Dicionário eletrônico Houaiss da língua portuguesa*. CD-ROM 1.0.5. Rio de Janeiro: Objetiva, 2002.

JAKOBSON, Roman. Aspects linguistiques de la traduction. (1959). In: JAKOBSON, Roman. *Essais de linguistique générale*. Traduction de l'anglais par Nicolas Ruwet. Paris: éditions de Minuit, 1963, p. 78-86.

LARBAUD, Valery. (1946). *Sous l'invocation de saint Jérôme*. Paris: Gallimard, coll. «Tel», 1997.

LAROUSSE. (1968). - *Nouveau Petit Larousse 1969*. Paris, Larousse, 1968.

LAURENTI, Francesco. *Tradurre: storie, teorie, pratiche dall'Antichità al XIX secolo*. Roma: Armando editore, 2015.

LEDERER, Marianne. (2016A). Interpréter pour traduire – la Théorie interprétative de la traduction (TIT). *Équivalences*, 43^e année, n°1-2, 2016. p.5-30.

LEDERER, Marianne. (2016A). Pourquoi une cinquième édition d'Interpréter pour traduire de Danica Seleskovitch et Marianne Lederer?. *Forum*, 14(1), 2016. p.64-78.

LITTRÉ, Émile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris: Hachette, 1873-1874. Version électronique par François Gannaz. Disponible sur <http://www.littre.org>

MOSKOWITZ, Daniel. Enseignement de la traduction à l'ESIT. *Langages*, n° 28, décembre 1972. Paris: Didier/Larousse, p.110-117.

MOUNIN, Georges. (1955). *Les Belles Infidèles*. 3^e édition. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2016.

MOUNIN, Georges. (1960). Compte rendu de J.-P. Vinay et J. Darbelnet. Repris in: MOUNIN, Georges. *Linguistique et traduction*. Bruxelles: Dessart & Mardaga, 1976. p. 227-234.

MOUNIN, Georges. (1963). *Les Problèmes théoriques de la traduction*. Paris: Gallimard, coll. «Bibliothèque des sciences humaines», 1963.

MOUNIN, Georges. (1965) *Teoria e storia della traduzione*. Traduzione di Stefania Morganti. Torino: Einaudi editore, 1965.

OUSTINOFF, Michaël. (2007). *La Traduction*. 2^e édition mise à jour. Paris: PUF, coll. «Que sais-je?», 2007.

REY, Alain (Dir.). (1994). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: France Loisirs et Dictionnaires Le Robert, 1994.

SCAF (1958) - VINAY, Jean-Paul; DARBELNET, Jean. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Nouvelle édition revue et corrigée. Paris: Didier, 1972.



SELESKOVITCH, Danica. (1968). *L'Interprète dans les conférences internationales*. Paris: Lettres modernes-Minard, 1968.

SELESKOVITCH, Danica. (1976). De l'expérience aux concepts. Repris in: SELESKOVITCH, Danica; LEDERER, Marianne. (1984). *Interpréter pour traduire*. Nouvelle édition revue et corrigée. Paris: Les Belles Lettres, coll. «Traductologiques», 2020. p.87-132.

SELESKOVITCH, Danica; LEDERER, Marianne. (2002). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. 2^e édition corrigée et augmentée. Paris: Didier Érudition & Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002.

VINAY, Jean-Paul. (1968). La Traduction humaine. In MARTINET, André (Dir.). *Le Langage*. Paris: Gallimard, «Encyclopédie de la Pléiade», 1968. p. 729-757.

VINAY, Jean-Paul; DARBELNET, Jean. (1958). Voir SCAF (1958).